



Utilisation de carte bleue trouvée

Par **fredd65**, le **24/03/2014** à **00:13**

bjr voila j ai trouve une carte bancaire au mois d aout 2013.et il y avait le codee et j ai retire du liquide avec mais pas vider le compte.a ce jour je n est eu aucune nouvelle de la police sachant que la personne a porte plainte contre x.quel risque j encours et pk je n est tjr pas de nouvelle de la police?merci de vos reponse

Par **Pingouin63**, le **24/03/2014** à **10:25**

Bonjour,rnrnSavez-vous que ce que vous avez fait s'appelle tout simplement du vol?rnComment savez-vous que la personne a porté plainte contre X?rnrnJe trouve votre propos curieux: si vous avez la conscience qui vous travaille, dénoncez-vous...rnrnBonne journée.

Par **fredd65**, le **24/03/2014** à **12:51**

bjr je pense que c du vol mais la carte je l ai trouvee et pas voler.et je pense que la personne a porter plainte contre x pour ce faire rembourser par sa banque.quel risque j encours.merci

Par **Pingouin63**, le **24/03/2014** à **13:42**

Bonjour,rnrnQue vous ayez trouvé la carte ou que vous l'ayez volée, vous avez effectué des

retraits sur un compte qui n'était pas le vôtre (d'ailleurs je ne comprends pas comment vous pouvez savoir que vous n'avez pas vidé ledit compte, si vous ne connaissiez pas la situation bancaire, et donc le nom du propriétaire de ladite carte) et vous vous êtes donc rendu coupable de vol.rnrnJe ne réponds pas à votre question, je n'ai pas les compétences requises, mais ce que vous décrivez est pour le moins étrange...

Par **fredd65**, le **24/03/2014** à **14:11**

parce que quand j ai fait un retrait il lui reste des sous j ai vider le compte la personne a perdu son porte carte avec le code dedans.

Par **fredd65**, le **24/03/2014** à **14:13**

j ai pas vider le compte car j ai fait une consultation de code.mais ceci c passer y a un an a peut pres et j ai pas reçu de convocation car normalement y a enquête je pense